

DISPOSITIF D'ENQUETES DE VICTIMATION : ENQUETE ANNUELLE

1. Service producteur

Le département "Prix à la consommation, ressources et conditions de vie des ménages" de l'INSEE et l'Observatoire national de la délinquance (OND).

2. Intitulé de l'enquête

Dispositif d'enquêtes annuelles de victimation.

3. Objectifs généraux de l'enquête

Le dispositif cherche à évaluer

- la prévalence des différentes catégories de victimations subies par les enquêtés au cours des deux années précédant l'enquête et leur répartition selon différents critères socio-démographiques,
- la perception du risque de victimation et la distribution dans la population du sentiment d'insécurité lié à la délinquance,
- les effets de la victimation subie et des craintes liées à la délinquance sur les comportements des ménages.

Chaque enquête du dispositif se compose d'une partie fixe destinée à être reconduite chaque année, à la même période (janvier-février) et d'un module dont le thème changera chaque année.

4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Le dispositif est mis en place à la demande de l'OND.

Les résultats alimenteront les travaux de l'OND, en particulier son rapport annuel. Ils intéresseront aussi les services d'autres administrations (Intérieur, Défense, Santé, Equipement et transports, Droits des femmes et de l'égalité, Education nationale,...) et les institutions de recherche en sciences juridiques et sociales.

5. Principaux thèmes abordés

La partie fixe aborde, au niveau du ménage, la description des cambriolages et des dégradations de la résidence principale et secondaire, des vols et des dégradations des véhicules possédés. Au niveau individuel elle aborde les injures, menaces, vols personnels et agressions, la perception du risque de victimation et les comportements face à ce risque.

Le module est consacré à un thème différent chaque année. Chaque module fera l'objet d'une demande spécifique d'avis du Cnis.

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

Le dispositif prend la suite des enquêtes de victimation réalisées au mois de janvier de 1996 à 2006, dans le cadre du dispositif des Enquêtes Permanentes de Conditions de vie (EPCV).

Il constitue, à partir de 2007, l'unique source de données de victimation collectées annuellement auprès de ménages au plan national ; il complète et met en perspective la statistique administrative sur les faits de délinquance.

7. Unités enquêtées et champ de l'enquête

Il s'agit d'enquêtes en population générale auprès d'un échantillon de 11 à 12 000 ménages (répondants) de France métropolitaine.

Une fraction de la partie fixe du questionnaire relève du niveau ménage. L'autre partie et le module sont posés à des individus sélectionnés aléatoirement dans le ménage.

8. Période de la collecte ; service réalisant la collecte

Les collectes se dérouleront en janvier et février de chaque année ; elles seront assurées par l'INSEE.

9. Impact sur l'unité enquêtée dont temps de réponse maximum au questionnaire

L'enquête dure moins d'une heure en moyenne dont une dizaine de minutes pour le module.

10. Comité de concertation :

Le dispositif est élaboré et réalisée sous la direction d'un comité de supervision réunissant autour de l'OND et de l'INSEE des représentants de différents administrations (intérieur, défense, équipement et transports, éducation nationale, délégation à la ville, service des droits des femmes). Ce comité s'est réuni pour la première fois le 8 juin 2005.

Le dispositif s'est en outre doté d'un comité scientifique rassemblant des sociologues et des économistes de la délinquance, spécialistes des enquêtes de victimation et dont les travaux ont commencé en juin dernier.

11. Extensions régionales prévues

Des consultations de plusieurs collectivités locales sont en cours. L'OND centralise les expressions d'intérêt.

12. Diffusion des résultats

Une instruction spécifique sera conduite par l'INSEE pour déterminer les procédures d'anonymisation requises par ces données. Les données détaillées anonymisées ont vocation à être diffusées auprès des chercheurs.